



COUPE DE FRANCE DES AS ENTREPRISE 2024

QUALIFICATIONS RÉGIONALES

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE - ÉDITION DU 20/11/2023

ffgolf®
entreprise

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux*

1 – CALENDRIER ET LIEUX DES RENCONTRES

Pré-qualifications	Tour	Date	Lieu	DLI (équipes) 1 mois avant	Date Clôture (équipiers) 1 semaine avant
Zone Nord-Est (19, 23, 86 et 87)	Tour1	30 mars 2024	Mortemart	29 février 2024	21 mars 2024
	Tour2	27 avril 2024	La Porcelaine		18 avril 2024
Zone Nord-Ouest (16, 17 et 79)	Tour1	30 mars 2024	La Prèze	29 février 2024	21 mars 2024
	Tour 2	27 avril 2024	La Prée La Rochelle		18 avril 2024
Zone Centre (24, 47, 33)	Tour1	23mars 2024	Cameyrac	22 février 2024	14 mars 2024
	Tour 2	30 mars 2024	Gujan Mestras		21 mars 2024
Zone Sud (40, 47, 64)	Tour1	23mars 2024	Artiguelouve	22 février 2024	14 mars 2024
	Tour 2	30 mars 2024	Makila		21 mars 2024
FINALE REGIONALE		6 et 7 juillet 2024	COGNAC	Confirmation inscription 06/06/2024	27 juin 2024

Pour des raisons de disponibilités de terrains ou de report suite à des intempéries, la Commission du Golf d'Entreprise Nouvelle-Aquitaine se réserve le droit de modifier ce calendrier.

2 – CONDITIONS DE PARTICIPATION

2.1 - Pour les Associations : (voir le Règlement Général)

- Épreuve ouverte à toutes les Associations d'Entreprise de la région Nouvelle-Aquitaine à **jour de leur cotisation**.
- Une association pourra présenter jusqu'à **3 équipes maximum**.
- Les pré-qualifications et la finale régionale sont considérées comme deux épreuves différentes
- **Pré-qualifications :**

Le nombre d'équipes inscrites est limité à 24 par zone géographique. Elles seront retenues dans l'ordre des inscriptions. Si le quota de 24 équipes n'est pas atteint le championnat sera ouvert à une 2^{ème} équipe puis si le quota de 24 équipes n'est toujours pas atteint une 3^{ème} équipe pourra être inscrite.

Les équipes inscrites au 1^{er} tour seront automatiquement inscrites au Tour 2

- **Finale régionale :** Le nombre d'équipes qualifiées est limité à 24

2.2 - Pour les équipiers : (voir le Règlement Général)

- Les pré-qualifications et la finale régionale sont considérées comme deux compétitions différentes.
- Pour chacune des compétitions
- Un équipier ne pourra jouer que dans une seule équipe. Tout joueur inscrit sur les listes des équipiers potentiels de plusieurs équipes peut jouer pour n'importe laquelle (seuls les joueurs n'ayant pas encore joué ont le choix de l'équipe dans laquelle ils joueront). Son appartenance à l'équipe (1,2 ou 3) sera définitive à la remise de la carte de score.
- Lors du 2^{ème} tour : Un joueur ayant déjà joué dans une équipe ne peut plus en changer.
- L'index pris en compte est celui figurant dans Fléole 1 mois avant le 1^{er} tour de l'épreuve.



COUPE DE FRANCE DES AS ENTREPRISE 2024

QUALIFICATIONS RÉGIONALES

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE - ÉDITION DU 20/11/2023

ffgolf®
entreprise

- Pour les pré-qualifications les équipiers ayant un index supérieur à 21,4 pourront participer mais joueront avec un index de 21,4.
- Pour la finale régionale les équipiers ayant un index supérieur à 21,4 et inférieur à 35,4 pourront participer mais joueront avec un index de 21,4.
- Pour la finale régionale les équipiers composant les équipes pourront être différents de ceux qui ont joué les tours préliminaires.
- Pour chaque joueur, une attestation employeur doit être fournie (cf. règlement général des épreuves fédérales du golf entreprise de la ligue Nouvelle-Aquitaine de golf)

3 – FORME DE JEU

3.1 - Pour les pré-qualifications :

- Équipes mixtes de 8 équipiers maximum / 4 simples / stroke Play Net en coup maximum par +5 / 18 trous par jour.
- Classement des équipes sur le cumul des 3 meilleurs scores net de chaque tour.
- En cas d'égalité, le départage se fera en comparant la somme des 4^{èmes} scores nets, puis le cumul des meilleurs scores, puis le cumul des 2^{èmes} meilleurs scores, etc. ...
- À l'issue des pré-qualifications, 24 équipes seront qualifiées pour la finale régionale (1 association ne pourra qualifier qu'une seule équipe), le nombre d'équipes qualifiées dans chaque zone sera calculé au prorata des AS ayant participé à tous les tours de pré-qualification (minimum de 2 AS par zone).
- Si le nombre de 24 AS n'est pas atteint la commission pourra autoriser la participation d'une 2^{ème} équipe à une ou plusieurs AS, la sélection se fera selon le classement du Trophée Développement 2023 (classement établi par la ffgolf). Ces équipes supplémentaires ne pourront pas concourir pour la qualification nationale.

3.2 - Pour la finale régionale :

- Équipes mixtes de 8 équipiers maximum / 4 simples / stroke Play net score max par + 5 / 18 trous par jour.
- Classement des équipes sur le cumul des 3 meilleurs scores net de chaque tour.
- En cas d'égalité, le départage se fera en comparant la somme des 4^{èmes} scores nets, puis le cumul des meilleurs scores, puis le cumul des 2^{èmes} meilleurs scores, etc. ...
- Les 4 AS arrivant en tête seront qualifiées pour la Finale Nationale de la Coupe de France des AS d'Entreprises qui aura lieu du 6 au 8 septembre **sur le golf de La Bresse**.

4 – ORGANISATION ET DEPARTS

4.1 - Pour les pré-qualifications :

- Pas de réunion des capitaines
- Pas de partie d'entraînement incluse dans les droits d'engagement
- Les départs seront diffusés par la ligue et/ou disponibles sur le site de la ligue au plus tard le jeudi précédent la compétition à 14 heures.

4.2 - Pour la finale régionale :

- Les équipes qualifiées seront préinscrites par la ligue à charge des ASE de confirmer l'inscription avant la DLI,
- Les horaires de départ du premier tour seront diffusés par la ligue et/ou disponibles sur le site de la ligue au plus tard le jeudi précédent la compétition à 14 heures.
- Les départs du deuxième tour seront disponibles sur le tableau officiel 1/2h après la promulgation des résultats du premier tour.
- Attention : seuls les horaires de départ figurant au tableau officiel de la compétition seront définitifs.
- Une réunion des capitaines se déroulera la veille du 1^{er} tour à 19h, la présence du capitaine ou de son représentant est obligatoire, sous peine de disqualification de l'équipe (voir règlement général)



COUPE DE FRANCE DES AS ENTREPRISE 2024

QUALIFICATIONS RÉGIONALES

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE - ÉDITION DU 20/11/2023

ffgolf®
entreprise

- Une partie d'entraînement est incluse dans le droit d'inscription, elle est autorisée la veille de la compétition, la réservation des départs est à charge de chaque ASE, auprès du golf qui reçoit la compétition.
- Le Comité de l'Épreuve distribuera les fiches de composition d'équipe officielle sur laquelle devra être ajouté le nom du capitaine et du donneur de conseil.

5 – ENGAGEMENT

5.1 - Pré-qualifications :

- Les Date Limite d'Inscription des équipes et les Date de Clôture pour les joueurs (date à partir de laquelle il n'est plus possible de modifier la feuille de composition d'équipe de chaque tour) sont indiquées dans le tableau ci-dessus pour chaque zone.
- L'inscription se fait exclusivement par internet <http://xnet.ffgolf.org>, aucune inscription par un autre moyen ne sera retenue.
- Lors de l'inscription ne pas oublier d'inscrire un capitaine et ses coordonnées, ces dernières seront utilisées pour la communication des départs vers les équipes
- Les droits d'inscription sont de **220 €** par équipe engagée. (110 € par tour)
- Les droits d'inscription sont payables par virement, au plus tard 14 jours avant le premier jour de la compétition, selon les instructions précisées sur la facture (RIB joint ou coordonnées bancaires précisées sur la facture), lors du virement il conviendra de rappeler le n° de facture et le n° d'affiliation.
- Le droit d'engagement de toute AS déclarant forfait après la date de clôture des équipiers restera acquis à la Ligue

5.2 - Finale Régionale :

- La Date Limite d'Inscription des équipes et la Date de Clôture pour les joueurs (date à partir de laquelle il n'est plus possible de modifier la feuille de composition d'équipe de la finale) sont indiquées dans le tableau ci-dessus.
- Les équipes qualifiées seront préinscrites par la ligue. Les Capitaines devront confirmer l'inscription par internet <http://xnet.ffgolf.org> (aucune inscription par un autre moyen ne sera retenue).
- Lors de l'inscription ne pas oublier d'inscrire un capitaine et ses coordonnées, ces dernières seront utilisées pour la communication des informations.
- Les droits d'inscription sont de **220 €** par équipe engagée.
Les droits d'inscription sont payables par virement, au plus tard 14 jours avant le premier jour de la compétition, selon les instructions précisées sur la facture (RIB joint ou coordonnées bancaires précisées sur la facture), lors du virement il conviendra de rappeler le n° de facture et le n° d'affiliation.
- Le droit d'engagement de toute ASE déclarant forfait après la date de clôture des équipiers restera acquis à la Ligue

6 – PRIX

Trophées offerts aux équipes qualifiées pour la finale nationale.